

**Présentation de la Structure :** Le centre régional des arts du cirque de Lomme est une association située dans un grand parc urbain à la périphérie de Lille. Nous dispensons des enseignements en pratiques amateurs et professionnelles. Nous avons 453 adhérents sur nos cours hebdomadaires et nous initiions chaque année environ 8000 personnes à la pratique circassienne. Nous disposons de salles et chapiteaux équipés qui peuvent accueillir des ateliers et spectacles.

IDENTIFICATION DU POSTE	
<i>Intitulé du poste</i>	<b>Intervenant-e arts du cirque</b>
<i>Date embauche</i>	<b>1<sup>er</sup> septembre 2024</b>
<i>Condition et classification</i>	Groupe A / C Indice de 257 à 300 CC ECLAT ( 1801 à 2084 € BRUT) suivant profil et expériences Temps plein (négociable) CDI (négociable)
<i>Service de rattachement</i>	Pôle des pratiques amateurs
<i>Positionnement du salarié dans l'organigramme de la structure</i>	N+2 : Directrice N+1 : Responsable des pratiques amateurs
LES MISSIONS DU POSTE	
<i>Mission principale</i>	Sous l'autorité de la direction et/ ou du responsable des pratiques amateurs, le/la salarié.e aura pour missions principales, les activités suivantes :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encadrement des ateliers pluridisciplinaires hebdomadaires des niveaux débutants à perfectionnements (jeunes enfants, enfants, adolescents, adultes)</li> <li>• Assurer le suivi pédagogique des élèves</li> <li>• Encadrer des projets pluridisciplinaires sur le temps scolaire et hors scolaire</li> <li>• Animer des stages tous publics</li> <li>• Mise en piste de numéros de cirque solos et collectifs</li> <li>• Travail avec les publics spécifiques (formation possible)</li> <li>• Être le lien entre l'école et les familles</li> <li>• Participer à la vie associative</li> <li>• Collaborer avec l'équipe pédagogique</li> <li>• Participer à des temps techniques spécifiques</li> <li>• Accompagner la découverte de la culture circassiennes</li> </ul>
<i>Contraintes et difficultés du poste/intérêts</i>	<b>Travail en soirée et week-end, Déplacements fréquents, bonne condition physique</b>
<i>Avantages</i>	<b>CSE – Tickets restaurants -prime ancienneté annuelle – prime pour les transports à mobilité douce.</b>
COMPETENCES REQUISES	
<i>Compétences requises</i>	<p>Les « savoirs » :</p> <p>Capacité à concevoir, encadrer et animer des séances pédagogiques Être polyvalent dans l'enseignement des techniques de cirque Connaissance des publics et des démarches pédagogiques Avoir un goût prononcé pour l'éducation populaire Savoir utiliser l'informatique</p> <p>Les « savoir-faire » et « savoir être » : organisation, autonomie, sens relationnel, écoute, , adaptabilité circonstancielle.</p>
<i>Formation requise</i>	<p>Diplôme souhaité : BIAC, TIAC, BPJEPS, DE</p> <p>Si pas de diplôme d'enseignement arts du cirque, le salarié entrera dans un parcours de formation pour l'obtention du TIAC pris en charge par le CRAC</p> <p>Permis B</p>